

Y.Chiffolleau, INRA – 15/04/2009

Appel à propositions du sous-groupe « Agriculture et Alimentation » Document de travail

1) Validation du groupe

Le principe d'un sous-groupe « Agriculture et alimentation » au sein du groupe « Valorisation économique des ressources locales » a été validé lors de la réunion, à travers l'approbation du chef de file, Yuna Chiffolleau (INRA), et d'une liste de participants représentatifs de la diversité des actions en cours (têtes de réseaux nationales et acteurs régionaux directement impliqués), qui pourra être complétée, au vu des propositions qui remonteront des Régions notamment.

2) Objectif général du sous-groupe

L'objectif du sous-groupe est de contribuer à répondre des problématiques transversales au groupe « Valorisation économique des ressources locales » et de faciliter la capitalisation, l'échange d'expériences, le transfert de compétences et d'innovations, le développement de projets intégrés et le pilotage d'expérimentations pertinentes spécifiques au sous-thème.

3) Contexte : état des lieux des travaux en cours et besoin avéré de coordination

Pour définir son champ d'actions et les missions possibles, le sous-groupe a d'abord échangé sur les réflexions et travaux de recherche-développement menés récemment, initiés ou envisagés en matière de valorisation économique des ressources locales, appliquée au secteur agricole et alimentaire. Ce tour de table devait permettre non seulement de repérer les priorités des têtes de réseau nationales mais aussi d'identifier les articulations possibles avec les Réseaux régionaux puisque les initiatives recensées et les réflexions s'ancrent dans des démarches locales, régionales et/ou inter-régionales.

Parmi les réflexions et travaux connus des participants, 5 ensembles ont pu être dégagés :

1) les actions menées dans le cadre de l'appel 2008 du Réseau Rural :

- Terres en Villes a piloté l'analyse de l'engagement de 18 villes dans le développement des circuits courts et approfondi le cas de 4 villes à l'état d'avancement contrasté (Rennes, Lille, Saint-Etienne, Aubagne) ;
- l'Afip Franche-Comté a piloté le recensement et l'édition d'un guide de « bonnes pratiques » en matière de circuits courts au niveau local ;

2) les réflexions et pistes d'action développées dans le cadre du Groupe de travail « Circuits courts » mis en place par Michel Barnier au début 2009 ; un rapport de synthèse proposant une définition minimale des circuits courts et des pistes d'action a été produit à l'issue des réunions du groupe, qui doit a priori poursuivre sa réflexion ; Michel Barnier doit communiquer à ce sujet le 17 avril ;

3) les études mises en œuvre par différentes instances pour répondre aux objectifs du Grenelle : ex. étude de l'Agence Bio / 20% d'approvisionnement bio dans les cantines ;

4) les travaux de recherche-développement menés dans le cadre du dispositif PSDR (Pour et Sur le Développement Régional, co-financement INRA/Régions) **ou dans d'autres cadres** associant recherche, développement, formation :

- le projet PSDR Liproco (*Démarches de valorisation des produits alimentaires et activités connexes fondées sur les proximités producteurs consommateurs*) développé en Grand Ouest et Rhône-Alpes, visant notamment à analyser les liens entre circuits courts et territoires ;
- le projet PSDR Coxinel (*Circuits courts de commercialisation, des innovations pour le développement régional*) mené en Languedoc-Roussillon, visant notamment à produire une méthodologie d'analyse des impacts socio-économiques des circuits courts ;

- les travaux de l'équipe INRA Proximités en Ile-de-France et de l'Enesad qui abordent notamment les questions de valorisation des productions fermières, d'organisation logistique de la vente par paniers et d'approvisionnement des cantines en produits biologiques ;

5) **les manifestations d'intention déposées par les têtes de réseaux nationales ou régionales dans le cadre de l'appel à projets CASDAR** et abordant une partie de la problématique du sous-groupe :

- intention portée par Terres en Villes sur la gouvernance alimentaire des villes (rôle des différents acteurs) à portée nationale,
- intention portée par la FNPFRF sur le développement et l'organisation des circuits courts (méthode d'estimation des potentiels, évaluation des effets, accompagnement) à portée nationale,
- intention portée par le Celavar sur les nouvelles formes d'organisation territoriale pour l'accès à une alimentation qualitative pour les plus démunis, à portée nationale,
- intention portée par l'APCA sur la production de références technico-économiques sur les circuits courts, à portée nationale,
- intention portée par l'Afip sur les modes d'organisation collective des agriculteurs avec d'autres partenaires pour le développement local, à portée nationale,
- intention portée par la FRCIVAM LR sur les politiques territoriales pour l'alimentation durable, à portée régionale.

La liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée par les membres du groupe n'ayant pu assister à la réunion. Elle reflète toutefois déjà la diversité des travaux et réflexions en cours et appelle à structurer un lieu d'échange, de synthèse, de diffusion ou d'approfondissement.

Deux propositions de RMT (Réseau Mixte Technologique) avaient d'ailleurs été proposés en ce sens en mai 2008 :

- le premier, porté par la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne, visait à fédérer les travaux de développement, recherche et activités de formation autour de « Circuits courts et productions fermières » ;
- le second, porté par la FNCIVAM, proposait de fédérer les démarches autour des « Systèmes Territoriaux pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'AgroAlimentaire de Proximité ».

Les deux propositions ont été refusées mais devant la multiplication des démarches qui s'est d'ailleurs renforcée depuis mai 2008, tous les acteurs concernés ont, à différentes occasions (groupe Barnier, cellule inter-PSDR...) manifesté leur intérêt pour la mise en place d'un système d'échange et de mise à disposition des méthodes et produits développés au sein des différents projets ou groupes de travail. S'il ne pourra répondre à l'ensemble des attentes, les objectifs fixés au Réseau Rural Français à l'issue du séminaire de Bordeaux en septembre 2008 peuvent permettre à celui-ci de faciliter des premières rencontres et la construction d'un cadre structurant sur le thème « Agriculture et alimentation ».

Au vu du contexte actuel, des attentes des têtes de réseaux nationales et de celles des régions, relayées par les têtes de réseaux d'une part, identifiables à travers les travaux et réflexions en cours d'autre part (qu'il s'agira bien sûr de compléter), le sous-groupe suggère quelques pistes d'actions qui pourraient être prises en charge au sein du Réseau national et/ou des Réseaux régionaux.

4) Propositions du sous-groupe « Agriculture et alimentation »

Au sein de la thématique « Valorisation économique des ressources locales », le sous-groupe « Agriculture et alimentation » propose aux instances nationales et régionales de faire remonter des propositions d'actions pour capitaliser, approfondir, expérimenter, comparer des démarches autour de deux thèmes clés :

- 1) **le développement des circuits courts de commercialisation en agriculture et agroalimentaire**, selon la définition retenue par le groupe Barnier (un intermédiaire au plus entre producteur et consommateur) ;
- 2) **la valorisation territoriale des ressources locales liées à l'agriculture et à l'alimentation, illustrée à travers deux types d'initiatives en plein développement** :
 - a. *l'engagement des collectivités dans la rédaction de cahiers des charges* visant à développer des approvisionnements de qualité de leurs cantines, en intégrant les enjeux d'un renforcement de l'approvisionnement régional ;

- b. *l'engagement des collectivités et acteurs territoriaux dans le développement de réseaux agri-touristiques et/ou gastronomiques* autour de l'alimentation et du patrimoine alimentaire local, appuyés dans certains cas par des marques collectives (marques Parc, Assiette de Pays...).

Les démarches de différenciation et de valorisation des produits typiques sous signe officiel de qualité (AOC, IGP, AB...) ont été pour l'instant écartées des thèmes à traiter directement dans le cadre du sous-groupe du Réseau en 2009-2010 car déjà bien structurées et soutenues par des organismes spécifiques tels que l'INAO ou le RMT « Développement de l'Agriculture Biologique ». Ces exemples pourront toutefois servir utilement aux avancées du Réseau et leurs acteurs pourront être invités en tant que porteurs et témoins d'expériences fortes. De plus, la capitalisation des démarches sur les circuits courts et la valorisation territoriale fournira nécessairement des éléments d'analyse sur le rôle de ces signes officiels dans ces démarches.

Au niveau de ces deux sous-thèmes, cinq sujets d'intérêt ont été mis en avant par le sous-groupe pour l'instant :

- 1) **diversité des initiatives en cours** en matière de circuits courts, de cahiers des charges des collectivités et de réseaux territoriaux agro-touristiques ou gastronomiques ;
- 2) **freins et leviers juridiques et réglementaires au développement des initiatives**, du côté de l'offre (difficultés d'installation, problème de statut...) et de la demande (manque de signalisation ?) pour les circuits courts ; du côté des acheteurs (collectivités, touristes...), des intermédiaires (ateliers de transformation, plates-formes...) et des offreurs (producteurs, restaurateurs...) pour la valorisation territoriale ;
- 3) **références technico-économiques** sur les initiatives en cours et **évaluation des impacts** au regard du développement durable ; l'enjeu est notamment ici de renseigner les « conditions de pertinence » des circuits courts ;
- 4) **formations et méthodes d'accompagnement** développées pour appuyer ces initiatives, en particulier accompagnement de collectifs d'agriculteurs (pour la mutualisation des ressources) et d'élus, conception de dispositifs d'appui à la création d'activités (couveuses...) ;
- 5) **configurations et systèmes d'organisation territoriale** associés au développement de ces initiatives (acteurs, rôles, compétences, coordination, gouvernance...) ; l'enjeu est notamment ici de valoriser les synergies territoriales (ex. agriculture-artisanat...) et les complémentarités entre les structures et filières en place (groupements de producteurs...) et les innovations induites par les démarches de relocalisation de l'économie et de l'alimentation.

Ces 5 sujets d'intérêt pourront faire l'objet de 5 types d'actions, qui pourront être combinés :

- a) **actions de capitalisation** de la diversité, des « bonnes pratiques », des facteurs de réussite et d'échec, des « cas exemplaires »... ;
- b) **travaux de recherche appliquée spécifiques** en vue de l'approfondissement d'un thème (ex. dimension juridique) ;
- c) **expérimentations** (ex. mise en place d'une politique alimentaire locale, d'une Scic territoriale pour l'approvisionnement local...) ;
- d) **échanges et transfert d'expériences**, pouvant intégrer des voyages d'étude sur des terrains exemplaires (ex. terrains de certains GAL) ou la mobilisation de témoins étrangers (distributeurs d'Europe du Nord, restaurateurs Italiens...) ;
- e) **conception de projets intégrés**, visant à articuler certains projets Casdar et/ou Psdr par exemple.

Les propositions d'actions des acteurs nationaux et régionaux devront bien sûr prendre en compte les dynamiques prises en charge par le groupe Barnier ainsi que les activités formulées dans le cadre de l'appel à projets Casdar. Les échéances adressées au groupe du Réseau (présentation du programme d'actions du groupe aux co-pilotes du Réseau le 12 juin) demandent toutefois aux acteurs de raisonner leurs propositions sans attendre, en particulier sans attendre les réponses aux projets Casdar puisque leur version définitive ne sera déposée que le 11 juin.

Les propositions d'action 2010 pourront être suffisamment ouvertes pour intégrer les décisions définitives au sujet des projets Casdar 2009 et permettre de développer des activités n'ayant pu être soutenues dans ce cadre mais à même de servir aux missions du Réseau.

Toutefois, il faut bien rappeler aux porteurs de propositions que la mission du Réseau rural n'est pas celle fixée aux projets Casdar, même si elle peut s'en nourrir. L'enjeu du Réseau est en effet de contribuer aux 4 axes du Feader (à rappeler ?).

Les propositions d'actions au niveau national pourront par ailleurs renforcer les actions développées par les réseaux régionaux, non seulement en termes financiers mais aussi de par la mise en visibilité et en débat offerte par l'échelon national.

Bilan : le tableau ci-dessous ne se veut pour l'instant qu'indicatif des thèmes et actions qui pourraient être prises en charge par les partenaires des Réseaux. Les propositions qui remonteront des partenaires permettront d'ajuster les questions traitées et leurs modalités de traitement au regard des préoccupations, des motivations et des compétences exprimées.

Thèmes Types d'actions	Développement des circuits courts de commercialisation	Valorisation territoriale des ressources locales	
		<i>Cahiers des charges publics pour l'approvisionnement alimentaire de qualité</i>	<i>Réseaux territoriaux agri-touristiques autour de l'alimentation et/ou éco-gastronomiques</i>
Capitalisation			
Recherche spécifique			
Expérimentation			
Echange d'expériences			
Conception de projets intégrés			